

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02101

Numéro SIREN : 318 744 406

Nom ou dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 22794

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

16 JUIL. 2018

DEPOT N° 22794

N° 2050-SD2018

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 3 rue des 4 cheminées 92514 BOULOGNE CEDEX

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 1 8 7 4 4 4 0 6 0 0 0 4 8

Néant ☐ *

Exercice N clos le.
3 1 1 2 2 0 1 7

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	122 344 5 250 000	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 169 30 591
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	2 922 295	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 017 792	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	117 368	
	TOTAL (II)	BJ	BK	154 514 11 338 044	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 228 195 954
		Autres créances (3)	BZ	CA	574 341
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	432 844	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	188 185	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	1 228 1 391 325	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	12 885 111 155 742 12 729 369	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP 3 017 792

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		GTF CONSEIL	Néant	*
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 484 800)	DA	484 800
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
		Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)	DD	48 480
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
		Réserves réglementées (3) *(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 718 766
		Report à nouveau	DH	
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	436 771
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	4 688 817
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
Provisions pour risques et charges		TOTAL (II)	DO	
		Provisions pour risques	DP	
		Provisions pour charges	DQ	
DETTES (4)		TOTAL (III)	DR	
		Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	268
		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 194 430
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	450 031
		Dettes fiscales et sociales	DY	371 224
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
		Autres dettes	EA	19 561
Compte régul.		Produits constatés d'avance (4)	EB	5 039
		TOTAL (IV)	EC	8 040 552
		Ecart de conversion passif *	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 729 369
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 040 552
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	268

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise

GTF CONSEIL

Néant

*

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	528
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	41 986
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 514
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 475
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	86 250
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	88 725
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(46 211)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(9 501)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 527 883
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 091 112
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	436 771
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	58 082
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
amende	2 475		
Moins value sur titre	86 250	41 986	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

GTF

ANNEXE

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social et liste des filiales et participations
- 10 Divers

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2017**, dont le total est de **12 729 369 Euros** dégage un résultat de **436 771 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/17** au **31/12/17**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

La filiale Gsa Formation a distribué pour 40 000 euros de dividendes et le laboratoire Tonipharm 579 955 euros à leur société mère Gtf conseil.

Gtf conseil a acquis des parts à hauteur de 40% dans la société Expansion Consulteam et 100% dans le laboratoire Diététique et Santé.

Evolutions réglementaires affectant l'année 2017 :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

La société GTF est détentrice de la marque GINKOR.

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants :

- NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

GTF s'est porté également caution pour la somme de 4M euros (OBC-CIC pour le prêt Pech Cerciati et Jaldes). Le prêt est définitivement remboursé en novembre 2017, la caution a été annulée courant 2018.

Caution solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **10 379** euros.

Médailles du travail

Il n'y a pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA-GSA FORMATION-GTF, GTF étant la société mère. A compter de l'exercice fiscal 2007, l'intégration fiscale est appliquée pour la société TONIPHARM.

La société JALDES est intégrée fiscalement à compter du 01 janvier 2013.

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 1 777 148 euros correspondant à la charge d'impôt 2017 de la société TONIPHARM (1 283 400), JALDES (152 994), GSA (337504) et GSA FORMATION (3251).

La charge d'impôt groupe est de 1 767 648 euros déduction faite des crédits d'impôts.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception de la société Diapason group mise en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 19 900 euros ht.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 901
Dettes fiscales et sociales	55 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	268
Autres dettes	19 053
TOTAL	150 176

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	71 063
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	0
Autres créances	57 239
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	128 302

Charges et Produits Constatés d’Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d’exploitation	188 185	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	188 185	0

DIVERS

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

Société holding, le Chiffre d'affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l'impôt de (- 9501) euros:

Résultat courant : (-8 852)

Résultat exceptionnel : (-649)

Allègement de la dette future d'impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof°	CDD	CDI	Total	C prof°	CDD	CDI	Total
Total	0	0	3	3	0	0	0	0
TOTAL	3							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA	40 879	31 265
TONIPHARM	28 655	
GSA FORMATION	749	
GSA BELGIUM	19 732	0
JALDES	5 359	
TOTAL	95 374	31 265

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA		6 831 347
TONIPHARM	578 063	
GSA FORMATION	17 953	
LDS	2 421 776	
JALDES		
TOTAL	3 017 792	6 831 347

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA HEALTHCARE	370 134	1 176 742
TONIPHARM	0	1 079 864
GSA FORMATION	0	77 015
GSA Healthcare BEL	0	33 548
JALDES	0	71 522
LDS	0	22 362
TOTAL	370 134	2 461 053

GTF *CM40*

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**

Annexe

Tableau des immobilisations incorporelles	p9
Tableau des immobilisations corporelles	p9
Tableau des immobilisations financières	p9
Stocks 2016-2017	p10
Clients et comptes rattachés 2016-2017	p10
Provisions pour risques et charges 2016-2017	p10
Impôts différés actifs nets 2016-2017	p10
Autres comptes du bilan	p11
Analyse du compte de résultat (provision, exceptionnel..)	p12
Tableau de variations des capitaux propres	p13
Tableau des flux de trésorerie	p14
Tableau de rapprochement impôt théorique-comptabilisé	p15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2016	mvt perimetre	+	-	2017
Ecart d'acquisition	6 094 247	0	400 084		6 494 331
Fonds de commerce	2 666 268	1 143 368	0		3 809 636
Marques, brevets, concession, autres	37 692 208	7 053 004	263 387	(126 799)	44 881 800
Logiciels	6 278		0	0	6 278
Total valeurs brutes	46 459 001	8 196 372	663 471	(126 799)	55 192 045
Amortissements écart d'acquisition	1 935 946		0	0	1 935 946
Amortissements fonds commerce	50 000	380 368	0	0	430 368
Amortissements marques, brevets	22 046 310	678 572	2 887 548	0	25 612 430
Amortissements logiciels	4 437		1 841	0	6 278
Total amortissements, provisions	24 036 693	1 058 940	2 889 389	0	27 985 022
Valeurs nettes	22 422 308				27 207 023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016	mvt perimetre	+	-	
Terrains	88 897		0	(88 897)	(0)
Construction	812 994		0	(721 974)	91 020
Tableau	18 105		0	0	18 105
Matériel et outillage	405 058		163 959	(24 412)	544 605
Agencements, installations et autres	383 456	27 349	26 175	(115 888)	321 092
Immobilisations en cours -avance	40 900		0	0	40 900
Total valeurs brutes	1 749 409	27 349	190 135	(951 171)	1 015 722
Amortissements frais terrain, construction	533 331		13 081	(519 301)	27 111
Amortissements matériel et outillage	303 738	0	73 892	(24 412)	353 218
Amortissements agencements	200 085	27 349	13 518	(24 975)	215 977
Total amortissements	1 037 154	27 349	100 491	(568 688)	596 306
Valeurs nettes	712 255				419 416

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2016	mvt perimetre	+	-	2017
Autres titres de participations	3 005 034	0	1 882 919	(86 250)	4 801 703
Créances sur autres titres	69 646	0	0	(34 875)	34 771
Autres immobilisations financières	364 937	0	12 463	0	377 400
Total valeurs brutes	3 439 617	0	1 895 382	(121 125)	5 213 874

STOCKS

	2016	mvt perimetre	+	-	2017
- Matières premières	116 942	0	419 101		536 043
- Travaux en cours	0	0		0	0
- Produits finis	3 974 117	1 121 741	289 993		5 385 851
Valeur brute	4 091 059	1 121 741	709 094	0	5 921 894
- Provisions	(17 727)	(13 734)	(26 544)	17 727	(40 278)
Valeur nette	4 073 332				5 881 616

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2016	mvt perimetre	+	-	2017
Valeur brute	12 954 862	2 809 854		(3 012 636)	12 752 080
- Provisions	(120 358)	(207 144)	(8 913)	16 856	(319 559)
Valeur nette	12 834 504				12 432 521

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2016	mvt perimetre	+	-	2017
Provisions pour retraites et autres avantages	501 657	218 743	89 706	(8 085)	802 022
Écart d'acquisition négatif	5 161		2 936 929	(502 654)	2 439 436
Autres provisions pour risques	364 255	246 621	562 432	(268 502)	904 806
Total provisions pour risques et charges	871 073	465 364	3 589 067	(779 241)	4 146 263

IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS

	2016	mvt perimetre	+	-	2017	Variation
Impôts différés sur						
- Retraitements de consolidation	13 301		19 846	(1 038)	32 109	18 808
- Provision pour retraites	167 202		18 542	(2 695)	183 049	15 847
Total impôts différés actifs nets	180 503	0	38 388	(3 733)	215 158	34 655

TRESORERIE

	2 016	mvt perimetre	+	-	2 017
Vmp	0	0		0	0
Disponibilités	1 794 028	942 114	1 548 644		4 284 786
Total trésorerie	1 794 028		1 548 644	0	4 284 786

DETTES FINANCIERES

	2016	mvt perimetre	+	-	
Concours bancaires	38 247	3 874		(6 691)	35 430
Factoring	484 531	0	102 475		587 006
Compte courant - dividende	381 017	0	619 963	(637 896)	363 084
Emprunt	3 457 643	0		(1 713 148)	1 744 495
Dépôt et cautionnement reçus- Fonds de participation	0	78 892	75 000	(14 692)	139 200
Total dettes financières	4 361 438	82 766	797 437	(2 372 426)	2 869 214

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2016	mvt perimetre	+	-	2 017
Fournisseurs	5 155 792	3 605 917	1 730 446		10 492 155
Total Fournisseurs et comptes rattachés	5 155 792	3 605 917	1 730 446	0	10 492 155

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2016	mvt perimetre	+	-	2 017
Dettes fiscales et sociales	6 263 173	480 790	242 331		6 986 294
Autres (aac clients - avance-pca)	2 124 282	(57 400)	593 101		2 659 983
Fournisseurs immobilisations	500 000			(500 000)	0
Total autres dettes et comptes de régularisation	8 887 455	423 390	835 432	(500 000)	9 646 277

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2016	mvt perimetre	+	-	2 017
Valeur brute	2 093 534	577 534	383 145		3 054 213
- Provisions	0			0	0
Valeur nette	2 093 534	577 534	383 145	0	3 054 213

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION-ECART ACQUISITION

Transfert de charges	678 753
Divers	180 170
Reprise provision retraite	8 085
Reprise dépréciation des stocks	17 727
Reprise dépréciation des créances	16 856
Reprise dépréciation divers	6 427
Reprise écart acquisition négatif	502 654
Reprise provision prud'homme	252 072
	1 662 744

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Amortissement des immobilisations	2 989 880
Provision pour retraite	89 706
Provision pour risque et charge (prud'homme)	389 000
Provision pour dépréciation client	8 913
Provision - divers	154 691
Provision pour dépréciation stock	26 544
Dotaton ecart acquisition positif	0
	3 658 734

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Divers vignettage Tonipharm	1 261 073
Pénalité, amende, litige	2 475
Pertes client	0
Provision pour litige	18 741
Provision réglementée	0
Provisions clients et marques, Amm	0
Vnc des immobilisations cédées	339 145
	1 621 434

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produit divers GSA	703 214
Reprise sur provisions risques et charges	0
Reprise provision client	0
Reprise de provision litige	10 000
Cession des immobilisations	579 012
	1 292 226

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (PART DU GROUPE) 31/12/2017

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Total capitaux propres autres
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluations	Titres entreprise consolidante	Report à nouveau	
Situation à la clôture 2015	484 800	0	20 952 772	3 334 810			0		24 783 168
Dividende distribué			-550 000						-550 000
Situation à la clôture 2016	484 800	0	23 737 582	3 130 818			0		27 363 555
Dividende distribué				-599 940					-599 940
Affectation résultat			2 530 878	-2 530 878					0
Rés conso part groupe 2016				3 916 785					3 916 785
Subvention d'investissement								-431	-431
Autres 2016			603 250						603 250
Autres 2017			-603 250						-603 250
Mise en équivalence			-115 902	42 696					-73 205
Situation à la clôture 31/12/17	484 800	0	26 152 559	3 959 482	0	0	0	0	30 606 765

*Variation périmètre GSA-IDES

*Capitaux propres TONIPHARM positifs - prise en compte des intérêts minoritaires

*Variation périmètre GSA-MEDIOPHARMA

*Variation périmètre GSA-IDIM

*Variation périmètre GTF-NOLVA 7%

*Capitaux propres GTF BELGIUM positifs - prise en compte des intérêts minoritaires

*Capitaux propres NOLVA négatifs - non prise en compte des intérêts minoritaires

*Variation périmètre GTF-tonipharm 3%

*Variation périmètre Pech Cerciati - Jaldes - Minoritaire 3,33%

*Consolidation DEDICATE

*Pech différence résultat 2012

*TUP GTF COSMAPHARMA (18900 titre - 40044 situation nette 2012)

*Variation périmètre GTF-GSA FORMATION 4%

*Variation périmètre GTF-NOLVA-GSA FORMATION

*Part minoritaire/GSA tup DEDICATE

30 853	2012
700	2012
2 013	2012
26 584	2012
13 662	2012
127	2012
-5 275	2012
288 276	2012
133 907	2012
53 679	2013
3 458	2013
-15 044	2013
-20 036	2014
-493	2014
90 839	2014
603 250	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 31/12/17

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	4 084 727
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	
- résultat des sociétés mise en équivalence	-43 960
- Amortissements et provisions des immobilisations	2 989 880
- Provision actif circulant	
- Provision et dépréciation exceptionnelle	
- Provision compte courant	0
- Amortissements des écarts d'acquisitions	0
- Provisions risques et charges (ecart d'acquisition)	-502 654
- Provisions risques et charges (litiges)	293 930
- Provisions retraite	81 621
- plus ou moins value des immos cédées	-27 742
- Impôts différés	-35 086
- Mali de fusion	
- Autres	
Marge brute d'autofinancement	6 840 716
Variation du BFR lié à l'activité	
- Variation des stocks	-700 276
- Variation des clients et comptes rattachés	3 004 693
- Variation des autres passifs/actifs d'exploitation	452 292
- Variation des fournisseurs et comptes rattachés	1 730 446
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	11 327 871
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	-453 522
Variation fournisseurs et créances sur immobilisation	-500 000
Cession d'immobilisations	537 026
Variation nette des immobilisations financières	-1 774 258
Incidence ajustement de prix d'acquisition Jaldes	-400 084
Incidence acquisition mise en équivalence	-140 000
Incidence variation de périmètre : prix acquisition LDS	-2 378 968
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-5 109 806
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-637 896
Augmentation de capital en numéraire	0
Subvention d'investissement	0
Émission d'emprunts	0
Remboursement compte courant LDS	-2 474 414
Incidence variation de périmètre : trésorerie LDS	859 348
Remboursements d'emprunts	-1 713 148
Remboursement emprunt crédit-bail	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-3 966 110
Variation de trésorerie (A+B+C)	2 251 955
Trésorerie d'ouverture	1 271 250
Trésorerie de clôture	3 523 152

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et réel	
Résultat des entreprises intégrées	4 084 726
Impôt	1 728 426
Resultat consolidé avant impot	5 813 154
Charge d'impôt théorique	1 937 718
Charge d'impôt réel	-1 728 426
Impôt forfait 3,3%	32 094
Déficit hors intégration	65 855
Produits et Charges non déductibles (tvts, amendes,cice, contrôle fisca	-67 852
Reprise écart d'acquisition	-167 551
Retraitement impôt sur écart acquisition Nolva-Jaldes-Pech Cerciart	0
Différence taux impôt gtf belgium	37 262
Quote part de frais	2 067
Crédit d'impôt hors CICE	-96 513
Retraitement impôt mise en équivalence	-14 653
TOTAL	0

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SA

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Assemblée Générale du 26 Juin 2018

Exercice clos le 31 Décembre 2017

GTF CONSEIL SA

3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SA

Siège social : 3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 –BOULOGNE BILLANCOURT
Capital social : €. 484.800

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GFT CONSEILS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

.../...

↳

5

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

.../...

5

5

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

Eric BACHELIER
138, Boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes

Saint-Cloud et Paris, le 11 juin 2018

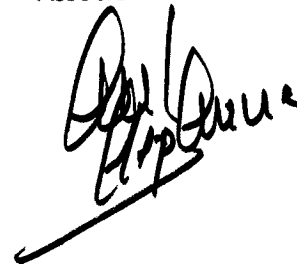
Eric BACHELIER



COGEP AUDIT

Stéphane SINTES

Associé



SA GTF CONSEIL

Comptes arrêtés au 31 décembre 2017

SA GTF CONSEIL

Annexe au 31 décembre 2017

Bilan Actif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	5 372 344	122 344	5 250 000	5 250 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 372 344	122 344	5 250 000	5 250 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	62 760	32 169	30 591	28 310
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	62 760	32 169	30 591	28 310
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 922 295		2 922 295	489 577
Créances rattachées à des participations	3 017 792		3 017 792	3 415 659
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	117 368		117 368	116 572
TOTAL immobilisations financières :	6 057 454		6 057 454	4 021 808
ACTIF IMMOBILISÉ	11 492 558	154 514	11 338 044	9 300 118

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	197 183	1 228	195 954	479 580
Autres créances	574 341		574 341	1 913 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	771 524	1 228	770 295	2 393 189
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	432 844		432 844	49 953
Charges constatées d'avance	188 185		188 185	139 563
TOTAL disponibilités et divers :	621 029		621 029	189 516
ACTIF CIRCULANT	1 392 553	1 228	1 391 324	2 582 705

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	12 885 111	155 742	12 729 369	11 882 823
---------------	------------	---------	------------	------------

Bilan Passif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 484 800	484 800	484 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	48 480	48 480
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 718 766	3 922 490
Report à nouveau	436 771	396 216
Résultat de l'exercice	4 688 817	4 851 986
TOTAL situation nette :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 688 817	4 851 986
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	268	5 283
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 194 430	5 453 293
Emprunts et dettes financières divers	7 194 698	5 458 576
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 031	618 020
Dettes fiscales et sociales	371 224	927 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 561	26 904
TOTAL dettes diverses :	840 815	1 572 261
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 039	
DETTES	8 040 552	7 030 837
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 729 369	11 882 823

5

Compte de Résultat (Première Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 716 236	33 548	1 749 784	3 181 144
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	1 716 236	33 548	1 749 784	3 181 144
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			58 082	30 864
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			78	486
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 807 943	3 212 493
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			1 230 339	1 215 742
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			1 230 339	1 215 742
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			25 112	123 955
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			416 783	879 472
Charges sociales			155 869	408 634
TOTAL charges de personnel :			572 651	1 288 106
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 535	17 549
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 535	17 549
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			79 503	77 013
CHARGES D'EXPLOITATION			1 909 140	2 722 365
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(101 196)	490 128

5

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(101 196)	490 128
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	677 425	52 704
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	677 425	52 704
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	102 748	100 326
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	102 748	100 326
RÉSULTAT FINANCIER	574 677	(47 622)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	473 481	442 506
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	528	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41 986	87 387
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	42 514	87 387
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 475	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	86 250	87 387
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	88 725	87 387
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(46 211)	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(9 501)	46 290
TOTAL DES PRODUITS	2 527 883	3 352 584
TOTAL DES CHARGES	2 091 112	2 956 368
BÉNÉFICE OU PERTE	436 771	396 216

ANNEXE

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social et liste des filiales et participations
- 10 Divers

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2017**, dont le total est de **12 729 369 Euros** dégage un résultat de **436 771 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/17** au **31/12/17**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

La filiale Gsa Formation a distribué pour 40 000 euros de dividendes et le laboratoire Tonipharm 579 955 euros à leur société mère Gtf conseil.
Gtf conseil a acquis des parts à hauteur de 40% dans la société Expansion Consulteam et 100% dans le laboratoire Diététique et Santé.

Evolutions réglementaires affectant l'année 2017 :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.
Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

La société GTF est détentrice de la marque GINKOR.

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants :

- NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

GTF s'est porté également caution pour la somme de 4M euros (OBC-CIC pour le prêt Pech Cerciati et Jaldes). Le prêt est définitivement remboursé en novembre 2017, la caution a été annulée courant 2018.

Caution solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **10 379** euros.

Médailles du travail

Il n'y a pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA-GSA FORMATION-GTF, GTF étant la société mère. A compter de l'exercice fiscal 2007, l'intégration fiscale est appliquée pour la société TONIPHARM.

La société JALDES est intégrée fiscalement à compter du 01 janvier 2013.

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 1 777 148 euros correspondant à la charge d'impôt 2017 de la société TONIPHARM (1 283 400), JALDES (152 994), GSA (337504) et GSA FORMATION (3251).

La charge d'impôt groupe est de 1 767 648 euros déduction faite des crédits d'impôts.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception de la société Diapason group mise en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 19 900 euros ht.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	5 372 344	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	
		Matériel de transport *			KY		KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	40 839	LC	3 816
		Emballages récupérables et divers *			LE	18 105	LF	
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes			LK		LL	
					LN	58 944	LO	3 816
		TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
Autres participations			8U	3 905 236	8V	12 656 392		
Autres titres immobilisés			1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières			1T	116 572	1U	795		
TOTAL IV			LQ	4 021 808	LR	12 657 187		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 453 097	ØH	12 661 003		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	5 372 344	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	44 655	MU
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW	18 105	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
					NG		NH	62 760	NI
		TOTAL III	IY						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations		IØ		ØX	10 621 541	ØY	5 940 086	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	117 368	2G	
TOTAL IV		I3		NJ	10 621 541	NK	6 057 454	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	10 621 541	ØL	11 492 558	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise

GTF CONSEIL

Néant

☐

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	122 344	PF		PG		PH	122 344
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 634	QM	1 535	QN		QO	32 169
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	30 634	QV	1 535	QW		QX	32 169
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	152 978	ØP	1 535	ØQ		ØR	154 514

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II															
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL IV															
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

5

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise						GTF CONSEIL		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 228	6U		6V		6W	1 228
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 228	TY		TZ		UA	1 228
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 228	UB		UC		UD	1 228
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.									

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise

GTF CONSEIL

Néant

*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 901
Dettes fiscales et sociales	55 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	268
Autres dettes	19 053
TOTAL	150 176

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	71 063
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	0
Autres créances	57 239
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	128 302

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	188 185	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	139 563	0

DIVERS

Ventilation du chiffre d’affaires par secteur d’activité :

Société holding, le Chiffre d’affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l’impôt de (- 9501) euros:

Résultat courant : (-8 852)

Résultat exceptionnel : (-649)

Allègement de la dette future d’impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof°	CDD	CDI	Total	C prof°	CDD	CDI	Total
Total	0	0	3	3	0	0	0	0
TOTAL	3							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA	40 879	31 265
TONIPHARM	28 655	
GSA FORMATION	749	
GSA BELGIUM	19 732	0
JALDES	5 359	
TOTAL	95 374	31 265

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA		6 831 347
TONIPHARM	578 063	
GSA FORMATION	17 953	
LDS	2 421 776	
JALDES		
TOTAL	3 017 792	6 831 347

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA HEALTHCARE	370 134	1 176 742
TONIPHARM	0	1 079 864
GSA FORMATION	0	77 015
GSA Healthcare BEL	0	33 548
JALDES	0	71 522
LDS	0	22 362
TOTAL	370 134	2 461 053

S.A à directoire et conseil de surveillance GTF CONSEIL - FILIALES & PARTICIPATIONS 2017

DENOMINATION	N°SIREN	SIEGE SOCIAL	% K DETENU	Capital	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	CA dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Avals et cautions
GSA Healthcare GSA FORMATION TONIPHARM GSA Healthcare sprl LDS	340256619	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	97,125	232000	303970	303970	32 288 667	1 015 782	4 000 000
	385105051	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	100	22500	21953	21953	201 074	5 956	
	382 373 397	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	96,66	257700	37975	37975	27 935 369	2 526 261	
	464850031	Av, Jean Sobieski 13/06 be-1020 Bruxelles	98	26029	26029	26029	4 254 987	49 097	
	320487705	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	100	8400000	2378968	2378968	20 533 219	-1 210 869	

COMPOSITION CAPITAL SOCIAL- GTF CONSEIL - 2016 -2017

ANNEE	CAPITAL	VALEUR NOMINAL DES TITRES	NBRE TITRES
2017	484800	16	30300
2016	484800	16	30300

h

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 484.800 Euros

Siège Social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S. Nanterre 318 744 406

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de constater que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 436.771 Euros ;
- il n'y a pas lieu de doter le compte "**Réserve légale**" qui est déjà porté au dixième du capital social ;
- le bénéfice distribuable s'établit à 436.771 Euros, compte tenu du compte "**Report à nouveau**" d'un montant nul ;
- le compte "**Autres Réserves**" figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 3.718.766 Euros ;

et, en conséquence, décide :

- (i) de distribuer à titre de dividendes aux actionnaires de la Société une somme totale de 499.950 Euros, soit 16,50 Euros pour chacune des 30.300 actions composant le capital social, sachant que cette mise en distribution serait prélevée sur la totalité du bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et, le solde, soit 63.179 Euros, sur le poste "**Autres Réserves**", lequel compte serait ainsi ramené à 3.655.587 Euros ;
- (ii) de prendre acte d'un point de vue fiscal que, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, cette distribution de bénéfices est soumise au prélèvement forfaitaire unique de 12,8% prévu par l'article 200 A, 1-B-1° du Code général des impôts ou sur option de l'actionnaire au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 dudit code, étant précisé que dans ce dernier cas ladite distribution est éligible en totalité à la réfaction de 40% prévue en application du 2° du 3 de l'article 158 dudit code ; et
- (iii) que cette mise en distribution serait mise en paiement, au siège social, à compter de la tenue de l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, de rappeler que le montant des dividendes par action, qui ont été mis en distribution au titre des trois (3) exercices précédents, était le suivant :

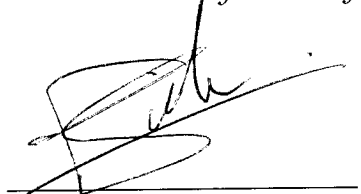
Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2014	-	550.000 € (1)
(1) soit 18,15 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de réserves décidée lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 07 mai 2015.		

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2015	-	550.000 € (2)
(2) soit 18,15 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de réserves décidée lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 15 mai 2016.		

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2016	599.940 €(3)	-
(3) soit 19,80 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 juin 2017.		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Pour Extrait Certifié Conforme


Franck SINABIAN
Président du Directoire